



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 1^{er} octobre 2026

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

AU SERVICE DES CHEMINOTS, PAS DE LA RENTABILITÉ !

Les 9 et 17 septembre derniers, la CGT a participé à deux réunions bilatérales consacrées à l'intelligence artificielle (IA), à SNCF Voyageurs et à SNCF Réseau. Alors que l'IA impacte l'ensemble du GPU, la Direction choisit de traiter le sujet séparément dans chaque SA, empêchant un véritable débat de fond sur les conséquences de l'IA pour les cheminot-e-s, leurs métiers et le service public ferroviaire. Derrière des présentations rassurantes et un discours axé sur la modernisation, la Direction affiche sa volonté d'accélérer le déploiement de l'IA. Pour la CGT, le progrès n'a de sens que s'il bénéficie à toutes et tous, et l'humain doit rester aux commandes.

UN DÉPLOIEMENT DE L'IA SANS DÉBAT NI TRANSPARENCE !

La Direction reconnaît que des outils intégrant de l'IA sont déjà utilisés depuis plusieurs années au sein des SA Réseau et Voyageurs, sans information préalable des représentants du personnel, ce qui ne l'empêche pas d'annoncer vouloir amplifier son déploiement ! Avec SNCF-GPT, elle affirme vouloir « sécuriser les données » et présente l'IA comme un simple outil d'assistance destiné à gagner en temps et en efficacité. Mais lorsque sont abordées les conséquences concrètes sur l'emploi, les salaires, les qualifications ou l'ouverture à la concurrence, la Direction botte en touche.

Pour la CGT, cette approche purement technico-technique est insuffisante : une technologie n'est jamais neutre lorsqu'elle transforme l'organisation et le contenu du travail !

DERRIÈRE LE DISCOURS TECHNOCRATIQUE, LA COURSE À LA PRODUCTIVITÉ !

Pour les directions d'entreprise, l'IA est avant tout présentée comme un levier d'optimisation des coûts et des effectifs. Les exemples déjà observés à la SNCF interrogent, à commencer par les outils de commande du type Hastus, Oscar et Score pour les roulants, Self-Service pour les agents de gare. Des IA trient déjà les appels dans les RCAD et distribuent le travail des cheminot-e-s des agences Paie et Famille. Des transformations sont également attendues dans l'Ingénierie du Matériel, dans les communications entre les opérateurs sécurité sur les liaisons transfrontalières avec des traducteurs du type Athéna à la Traction. Plus largement, la déshumanisation des gares, des trains et de nos métiers montre que ces dangers sont désormais bien réels !

Chez SNCF Réseau, la réflexion autour d'un outil d'organisation des travaux piloté par IA illustre cette logique. Après avoir détruit les métiers, les savoir-faire et les coordinations préexistantes avec la mise en place de Résonances, ce genre d'annonce est hors sol ! Pour la CGT, l'IA doit améliorer le travail des cheminot-e-s et renforcer le service public, et non justifier des suppressions d'emplois, dégrader les conditions de travail ou faire pression sur les salaires !

L'HUMAIN DOIT RESTER AUX COMMANDES !

Il est nécessaire que tout déploiement d'outils contenant de l'IA ayant une incidence sur le travail fasse l'objet d'une information-consultation préalable des CSE, conformément aux obligations de l'employeur.



La CGT exige que soient systématiquement évalués les effets sur :

- l'emploi ;
- les métiers et les qualifications ;
- les parcours professionnels ;
- la formation ;
- la santé et la sécurité ; et
- les conditions de travail.

Aucun système ne doit pouvoir décider à la place des cheminot·e·s ni servir de prétexte à la remise en cause de leurs droits.

LA CGT ET SON UFCM, PORTE DES PROPOSITIONS !

La CGT revendique un encadrement strict du recours à l'intelligence artificielle afin de garantir qu'elle reste au service des salarié·e·s.

Nous revendiquons :

- l'interdiction de l'IA dans les décisions relatives à l'embauche, l'évaluation, la rémunération, la gestion des carrières ou les procédures disciplinaires ;
- le maintien d'une décision humaine pour toute mesure impactant un cheminot ou une cheminote ;
- un contrôle social des outils d'IA, de leur conception à leur exploitation, incluant les données utilisées, les objectifs poursuivis et les droits d'accès ;
- une information-consultation systématique des CSE sur les conséquences en matière d'emploi, d'organisation et de conditions de travail ;
- la garantie qu'aucun déploiement d'IA ne conduise à des suppressions d'emplois.

Pour la CGT, les gains de productivité générés par l'IA doivent bénéficier aux cheminot·e·s par la réduction du temps de travail et l'instauration de la semaine de 32 heures, la mise en place de la grille unique des salaires CGT dans le cadre de la construction d'un nouveau Statut du travail cheminot et la conquête de nouveaux droits sociaux.

**POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE HUMAIN ET SOLIDAIRE,
POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES,
AUX ÉLECTIONS CSE DU 19 AU 26 NOVEMBRE 2026,**

JE VOTE CGT !

